



Informations pratiques



Date de mise en ligne : lundi 30 avril 2018

**Observatoire de Paris - PSL Centre de recherche en astronomie et
astrophysique**

La Bibliothèque est composée de deux sites, Paris et Meudon.

Site de Paris - Horaires et accès

- Accueil et communication des documents du fonds général :

du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

- Communication du fonds patrimonial (Réserve, archives) :

du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Les manuscrits disponibles sur microfilms sont toutefois consultables le matin.

Les consultations portant sur les collections muséales (instruments, peintures, sculptures, plaques de verre...) se font sur rendez-vous.

Adresse postale

61 avenue de l'Observatoire
75014 Paris

Entrée visiteurs

77 avenue Denfert-Rochereau

Autobus : lignes 38, 83 ou 91, arrêt Observatoire-Port Royal

Métro : lignes 4 ou 6, station Denfert-Rochereau

RER : ligne B, stations Port-Royal ou Denfert-Rochereau

Site de Meudon - Horaires et accès

- Accueil et communication des documents :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Adresse postale et accès piétons

Bâtiment 18 Evry Schatzman
5 place Jules Janssen

92195 Meudon Cedex

Accès véhicules et livraisons

Bâtiment 18 Evry Schatzman

11 avenue Marcelin Berthelot

Transilien, gare Montparnasse : arrêt Meudon ou Bellevue

RER, ligne C : station Meudon-Val Fleury

Métro et bus : ligne 12 , station terminus Mairie d'Issy, puis bus 169 en direction du Pont de Sèvres, arrêt Place Rabelais ou Église de Meudon

Contact

Quelle que soit la question, le service dont vous avez besoin (renseignement bibliographique, information pratique, prise de rendez-vous, demande d'image...), **un seul point de contact : la.bibliotheque.obspm.fr**

Site de Paris

tél. : +33 1 40 51 21 90

fax : +33 1 40 51 22 90

Site de Meudon

tél. : +33 1 45 07 79 34

fax : +33 1 45 07 79 92

S'inscrire

L'inscription est annuelle et court sur l'année universitaire.

- Les personnels et les étudiants de l'établissement (détenteurs d'un compte LDAP et/ou d'une carte d'étudiant délivrée par l'Observatoire de Paris) doivent présenter le formulaire d'inscription - lecteur interne.
- En plus du formulaire d'inscription, les personnels temporaires et les stagiaires doivent présenter une demande d'accès temporaire à la bibliothèque signée par le directeur de laboratoire / service.
- Les lecteurs extérieurs doivent renseigner le formulaire d'inscription - lecteur extérieur et présenter :
 - une pièce d'identité valide, ainsi qu'un justificatif de recherche (carte professionnelle, lettre de motivation de recherche...)
 - ou une carte d'étudiant en cours de validité.

Les lecteurs extérieurs doivent en outre déposer une pièce d'identité au poste d'accueil de l'Observatoire lors de chacune de leur venue.

Obtenir un quitus

Les étudiants de l'établissement quittant au terme de leur scolarité l'Observatoire sont tenus de restituer les ouvrages empruntés. La délivrance du relevé de notes par le service de la scolarité aux étudiants de l'établissement est conditionnée par l'obtention d'un quitus attestant que l'étudiant est en règle avec la bibliothèque de l'établissement.

Pour obtenir le quitus, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la bibliothèque ou envoyer une demande à la.bibliotheque@obspm.fr